

décident les comités. Il a également déclaré: «Nous sommes en majorité». Ce qui signifiait: «Tant que l'exécutif voudra quelque chose les députés libéraux, qui sont en majorité, le feront accepter de force».

M. Perrault: Je pose la question de privilège, monsieur l'Orateur. Le député s'est permis de déformer grossièrement ma pensée et la substance de mes remarques, et je crois que les députés préféreraient qu'il traite de l'amendement plutôt que de se lancer dans une dissertation manifestement partisane.

M. l'Orateur suppléant (M. Béchard): A l'ordre. Il n'y a pas matière à la question de privilège.

M. Woolliams: Pour répondre au député, je me permettrai une seule remarque: «Plût au ciel de nous accorder le don de nous voir nous-mêmes comme les autres nous voient».

M. Ambrose Hubert Peddle (Grand Falls-White Bay-Labrador): Monsieur l'Orateur, j'ai craint de ne pas avoir la parole à temps, mais maintenant que c'est chose faite et à supposer que la Chambre ajourne à dix heures, je vous donne l'assurance que j'aurai le dernier mot sur cette question ce soir. Je regrette que le président du Conseil privé (l'honorable M. Macdonald) ne soit pas présent. Je ne sais où il se trouve et je ne m'en soucie guère, mais je tiens à dire que j'ai beaucoup pensé à lui dernièrement et que, plus je pense à lui, moins de bien je pense de lui. Je commence à croire qu'il est prêt à défendre toute chose qui, selon lui, plaira aux gens.

Je commence à m'y perdre, monsieur l'Orateur. La motion initiale proposait l'adoption du cinquième rapport du comité permanent des transports et des communications présenté à la Chambre le 19 mars. Maintenant, cette motion a été modifiée et les amendements ont été modifiés, et les sous-amendements ont été modifiés si souvent que je ne suis pas certain de quoi je parle.

Des voix: Oh, oh.

M. Peddle: Monsieur l'Orateur, depuis que je siège à la Chambre, j'avoue que je n'ai jamais entendu un député d'en face admettre ne pas savoir ce dont il parlait.

Des voix: Bravo!

M. Peddle: Le leader du gouvernement a tenté d'empêcher l'adoption du rapport par la Chambre sous prétexte que le comité des transports n'avait pas le droit de présenter cette recommandation à la Chambre. C'était sa première allégation et monsieur l'Orateur a jugé l'argument irrégulier, ou du moins inadmissible, et il a rendu une décision en conséquence. Peut-être le mot irrégulier est-il trop fort, mais l'Orateur a effectivement rendu une décision contre le président du Conseil privé.

Nous sommes maintenant saisis d'un amendement portant que le rapport du comité ne soit pas adopté et que le comité soit prié de se réunir de nouveau, que ses membres siègent comme de bons garçons et se conforment aux instructions qui leurs sont données. Le président du Conseil privé arrive en se dandinant, le regard belliqueux, les épaules relevées et le geste éloquent pour déclarer que l'un de ses petits comités de son régime inoffensif et dilué de comités a osé présenter une recommandation au gouvernement.

Le raisonnement des députés d'en face semble se résumer à ceci: après tout, le gouvernement est majoritaire. Comment osez-vous intervenir et faire des recommandations qui déplaisent à la majorité? Monsieur l'Orateur, le gouvernement a aussi une majorité de deux contre un dans les comités parlementaires.

Récemment, un vis-à-vis a envoyé une circulaire à ses commettants leur disant qu'il avait reçu des directives sur la façon de se comporter en comité, et je doute qu'un député fasse imprimer un texte à des milliers d'exemplaires et dise cela sans raison. De toute façon, je le crois. J'en ai un exemplaire.

M. McGrath: Dites qui c'est.

M. Peddle: Je ne connais pas sa circonscription.

Des voix: Le député d'York-Est (M. Otto).

M. Peddle: Le député d'York-Est.

A mon arrivée à la Chambre, le président du Conseil privé m'a rassuré, moi et les autres nouveaux, quand nous lui avons demandé comment faire connaître notre point de vue. Il nous a simplement dit: «N'ayez pas peur. Assistez aux séances des comités et vous aurez amplement l'occasion de faire connaître vos idées. Ne vous inquiétez pas. Nous fonctionnons d'après un concept moderne; nous vivons dans une nouvelle société, dans une société juste. Nous sommes à la page. Vous n'avez rien à craindre, les gars!»

Mais, monsieur l'Orateur, il n'y a pas moyen de moyenniser quand, au sortir de l'assemblée, on constate, en parcourant le pro-